



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

FETE DE LA JEUNESSE 2024

MANIFESTATION D'INTERET

(Avant le vendredi 21 juin 2024 à 12 heures pour la transmission du dossier complet)

A remettre par courrier : Ville de Roquebrune-sur-Argens – Service Animation Locale – Maison des Associations - Impasse Barbacane – 83520 Roquebrune-sur-Argens

Ou par mail : maisondesservices@mairie-roquebrune-argens.fr et/ou fgachet@mairie-roquebrune-argens.fr

Renseignements : 04.98.23.40.43

1. OBJET

LA MUNICIPALITE ORGANISE COMME CHAQUE ANNEE DES FECTIVITES ET ANIMATIONS A L'ATTENTION DES JEUNES ROQUEBRUNOIS DANS LE CADRE DE LA FETE DE LA JEUNESSE 2024 SISE COMPLEXE CALANDRI A LA BOUVERIE VENDREDI 5 JUILLET 2024 ET SAMEDI 6 JUILLET 2024 ET SOUHAITE Y INSTALLER DES STANDS MOBILES DE VENTE DE DENREES ALIMENTAIRES

2. LOCALISATION



COMPLEXE CALANDRI - BOUVERIE

3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET CRITERES DE VALIDITE DES DOSSIERS

LA MUNICIPALITE ORGANISE COMME CHAQUE ANNEE DES FECTIVITES ET ANIMATIONS A L'ATTENTION DES JEUNES ROQUEBRUNOIS DANS LE CADRE DE LA FETE DE LA JEUNESSE 2024 SISE COMPLEXE CALANDRI A LA BOUVERIE LES VENDREDI 5 JUILLET 2024 ET SAMEDI 6 JUILLET 2024 ET SOUHAITE Y INSTALLER DES STANDS MOBILES DE VENTE DE DENREES ALIMENTAIRES

Dates et horaires : VENDREDI 5 JUILLET 2024 – BOUVERIE – ESPACE CALANDRI de 18 heures 30 à 22 heures : 1 stand mobile de vente de denrées alimentaires

SAMEDI 6 JUILLET 2024 – BOUVERIE – ESPACE CALANDRI de 19 heures à 1 heures du matin : 5 stands mobiles de vente de denrées alimentaires maximum incluant 3 stands vendant des mets salés et boissons et 2 stands vendant des mets sucrés

Les dossiers seront validés par le service « jeunesse », gestionnaire de la manifestation, dans l'ordre de réception des manifestations d'intérêt.

Redevance d'occupation du domaine public : 31 euros par jour par stand (25 euros + 6 de frais de gestion – tarifs fixés par Décision Municipale)

Votre demande de participation porte sur (plusieurs choix sont possibles) :

VENDREDI 5 JUILLET 2024 – BOUVERIE – ESPACE CALANDRI

SAMEDI 6 JUILLET 2024 – BOUVERIE – ESPACE CALANDRI

4. PIECES A JOINDRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou de ne pas retenir un dossier tardif ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus)

- Le présent formulaire de manifestation d'intérêt paraphé, daté et signé
- Le formulaire d'inscription à la manifestation
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité.

5. CRITERE DE SELECTION

Un critère de sélection sera appliqué pour départager les offres :

- * Qualité des prestations proposées

6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus.

A _____, le

Signature du demandeur